

# ARTOIS

le magazine  
de l'université d'Artois

# Mag'

n°22

Mars - Avril  
2019



Dossier spécial  
La Formation  
Continue Universitaire

Recherche  
Zoom sur le LGCgE

Vie de l'université  
Inauguration du Restaurant  
Universitaire de Douai



Ce nouveau numéro d'Artois Mag' témoigne une fois de plus de la vitalité de notre établissement dans sa capacité à s'adapter à un paysage universitaire qui n'a cessé, au cours des derniers mois, de connaître de profonds bouleversements. On y trouvera tout d'abord un encart consacré aux activités du service de la Formation Continue Universitaire (FCU) qui, depuis sa création, a pour vocation d'accompagner nos étudiants et un plus large public qui souhaitent prolonger et/ou reprendre des études, valider des acquis professionnels et certifier désormais des compétences. A ce titre, l'adoption en septembre dernier, de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » va modifier en profondeur le système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Nul doute que l'expertise développée par les équipes de la FCU et son directeur Jérôme Longuépée, permettra à notre Université d'affronter cette « révolution copernicienne » avec dynamisme et détermination.

Autre dossier d'actualité, celui de la mise en œuvre de la « Contribution Vie Etudiante et de Campus » (CVEC), qui s'inscrit dans le prolongement de la loi « Orientation et Réussite des Etudiants » (ORE) datant de mars 2018. Destiné à favoriser l'accueil ainsi que l'accompagnement des étudiants dans leur vie quotidienne et leurs études (dans la proposition d'une offre d'activités culturelles et sportives, ainsi que dans des actions de prévention et d'éducation à la santé), ce dispositif se déploie autour de projets, examinés par la commission CVEC de notre Université, le 2 avril dernier. L'ensemble des dossiers déposés a été retenu, témoignant là encore de l'engagement des services communs (Artois Sport Campus, Vie culturelle, Santé), des UFR et IUT, ainsi que des associations étudiantes.

Comme de coutume, ce numéro accorde une place particulière à l'un de nos centres de recherche, en l'occurrence le Laboratoire Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE), qui contribue aux projets scientifiques du DIM « Eco-efficacité énergétique ». Engagé dans de nombreux projets visant à réduire notre empreinte environnementale dans les domaines de la construction et du génie civil, le LGCgE participe là encore à une autre révolution, décisive pour l'avenir de notre planète.

Un mot enfin, sur le prochain numéro d'Artois Mag', qui reviendra en grande partie sur le processus d'évaluation de notre Université part le HCÉRES. L'occasion de présenter à l'ensemble de notre communauté universitaire les éléments les plus saillants de ce bilan et les perspectives qui s'offrent à notre établissement, à l'orée de notre prochain contrat.

Pasquale Mammone

## Sommaire

### Vie de l'université

- Inauguration du nouveau Restaurant Universitaire de Douai / p. 3
- Une équipe de l'Université d'Artois a reçu un certificat d'excellence dans le cadre du Prix « PEPS 2018 » / p. 4
- Visite de Madame la Rectrice à Béthune / p. 4
- Mise en place du tri sélectif à l'université / p. 5
- Commission CVEC : 32 projets retenus / p. 5

### Recherche

- Zoom sur le LGCgE / p. 6-7

### Dossier spécial

- La Formation Continue à l'Université d'Artois / p. 8-12

### Enseignement

- Les étudiants du Master 2 BDEE ont participé au SOLAR DECATHLON EUROPE 2019 / p. 13
- Une étudiante en Master DTAE a reçu le prix d'Excellence de l'Université Mohammed V de Rabat / p. 14
- Deux films du Master MEM primés / p. 14

### Publications des enseignants / p. 15

# ARTOIS Mag'

le magazine  
de l'université d'Artois

9 rue du Temple - BP 10665  
62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 75  
Fax 03 21 60 38 39  
communication@univ-artois.fr

#### Directeur de publication :

Pasquale Mammone

#### Rédactrice en chef :

Raphaëlle Marcoin, service communication

#### Maquette :

Silvio Ferro, service communication

#### Impression :

imprimerie Delezenne

# Inauguration du nouveau Restaurant Universitaire de Douai

Le nouveau Restaurant Universitaire, situé à la Faculté de Droit de Douai a été inauguré mardi 19 mars 2019, en présence d'Emmanuel Parisis, Directeur général du CROUS Lille Nord Pas-de-Calais et de Pasquale Mamone, Président de l'Université d'Artois.

Construit en 1996, le restaurant avait fermé ses portes en novembre 2017. Au terme de plusieurs mois de travaux, le nouveau a réouvert ses portes en janvier 2019. Il a été conçu comme un lieu attractif et accueillant où les étudiants et les personnels peuvent se retrouver autour d'une restauration rapide et traditionnelle.

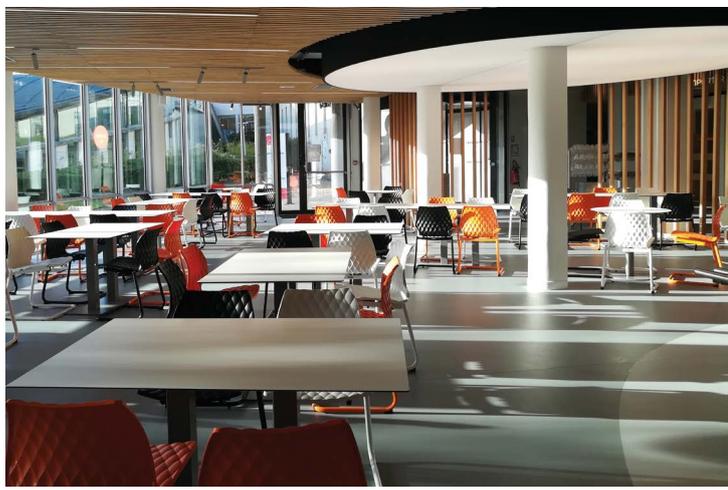
Les espaces intérieurs ont été reconfigurés par un design moderne. Le restaurant se distingue par sa dimension multifonctions avec un pôle de restauration traditionnelle de 123 places et un espace libre-service qui permet une restauration rapide. Les baies vitrées offrent une grande transparence entre le « dedans et le dehors ».

## Un service à la carte

Désormais, les usagers ont le choix entre un snacking diversifié sur place ou à emporter et un repas équilibré à composer soi-même avec une distribution au self.

## Un lieu de vie adapté aux rythmes de vie des étudiants

Avec cette nouvelle structure de restauration, le CROUS de Lille Nord-Pas-de-Calais dynamise son offre de services à l'étudiant et illustre sa volonté de proposer une restauration de proximité adaptée aux habitudes et aux envies des étudiants.



# Une équipe de l'Université d'Artois a reçu un certificat d'excellence dans le cadre du Prix « Passion Enseignement et Pédagogie dans le Supérieur » PEPS 2018.

En plus des prix PEPS, des certificats d'excellence sont attribués aux projets reconnus pour leur grande qualité afin de leur marquer une reconnaissance institutionnelle forte. La récompense attribuée à notre université concerne la « mise en œuvre d'une unité d'enseignement sur la prévention des risques combinant une approche projet et de l'hybridation pour mieux motiver les étudiants ». Le projet a été présenté par Yannis Karamanos, Professeur de Biochimie, créateur et responsable de l'unité d'enseignement, de Catherine Couturier, Directrice du SUPArtois et d'Anne-Sophie Niklikowski, Ingénieur d'études à la cellule d'accompagnement numérique de la DSI.

Ce projet avait déjà obtenu la reconnaissance de l'Université d'Artois par l'attribution de deux BQE (en 2013-2014 et 2014-2015) pendant la phase de maturation, puis le label d'innovations pédagogiques en 2017. La démarche a été présentée aux « Rencontres Universités Numériques » (run.2016), le 10 novembre 2016, à Villeneuve d'Ascq. Les ré-

sultats des recherches menées pendant la mise en œuvre ont été communiqués lors de deux colloques nationaux : « E-Formation », à Villeneuve d'Ascq, en mars 2018 et « Apprendre, Transmettre, Innover à et par l'Université » à Montpellier, en juin 2018.

## Le projet :

Dans l'enseignement portant sur la prévention des risques adressé aux étudiants de 2<sup>e</sup> année de Licence de « Sciences de la Vie », les apprentissages se font au travers de mini-projets réalisés en équipes de 4 étudiants, dans des groupes constitués de 6 équipes qui sont encadrées par un membre de l'équipe pédagogique. Les interactions se font en présentiel grâce à la plateforme de formation à distance (forums dédiés, conception d'un glossaire sur les bases de la prévention, ressources pédagogiques, rapports intermédiaires et final, etc.). Le tempo est donné par une fiche de suivi, avec les cibles à réaliser, des indicateurs d'avancement pour chaque activité permettant l'autoévaluation. La restitution finale permet de s'enrichir des



thèmes abordés par les 6 équipes du groupe. Les résultats des évaluations et les productions des étudiants valident le bien-fondé de l'approche d'hybridation utilisée pour les apprentissages.

## L'équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique de l'unité d'enseignement « Prévention des Risques en Etudes et au Travail », est animée par Yannis Karamanos et constituée de Sandrine Lévasseur, agent de prévention, de Sophie Duban-Deweere, responsable du plateau technique SMART, d'Emmanuel Sevin, personne référente en radioprotection et Hugues Barbier, conseiller de prévention.

## Visite de Mme la Rectrice Valérie Cabuil à Béthune

Mardi 9 avril dernier, Madame la Rectrice Valérie Cabuil, Chancelier des universités, s'est rendue sur le pôle technologique de l'Université d'Artois situé à Béthune et qui regroupe la Faculté des Sciences Appliquées (FSA) et l'IUT de Béthune. Elle y a visité les différents équipements et laboratoires de recherche des deux composantes.



Présentation d'un mono-feuille à l'IUT de Béthune



Visite du LGCgE à la FSA

# Mise en place du tri sélectif à l'université

L'Université d'Artois s'est engagée dans une démarche de tri sélectif dans le prolongement de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte adoptée en août 2015. L'un des objectifs affichés dans cette loi est de réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025. Dans cette perspective, réduire la quantité de déchets produits constitue un premier levier indispensable, mais la valorisation et le recyclage des déchets est également à encourager.

La Direction du Patrimoine et de la Logistique (DPL), accompagnée par le chargé de mission à l'action écologique et sociale, Olivier Petit, ainsi que par un groupe d'étudiants et de personnels impliqués dans cette dynamique, se sont concertés pour proposer une solution adaptée au monde universitaire. Ainsi, au début du mois d'avril 2019, sur l'ensemble des sites de l'Université d'Artois, des îlots comprenant des poubelles pour le tri sélectif ont été mis à disposition des étudiants et personnels de l'université, dans les lieux de passage, à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments. En parallèle, la gestion de l'enlèvement des différents déchets est réorganisée pour permettre leur valorisation.

Plus précisément, les îlots intérieurs permettent de collecter le papier/carton, les bouteilles en plastique, les canettes en aluminium, mais également l'ensemble des autres déchets non valorisables.

Les îlots extérieurs servent pour leur part à la collecte du verre, des bouteilles en plastique, des canettes en aluminium, ainsi que de l'ensemble des autres déchets.

Les poubelles situées dans les salles de cours, les amphithéâtres et les bureaux sont destinées à recueillir uniquement les déchets non valorisables et il appartient désormais à chacun de penser à utiliser les poubelles situées dans les halls, les couloirs et à l'extérieur des bâtiments, pour permettre un tri efficace de l'ensemble des déchets valorisables.



## 32 projets retenus dans le cadre de la commission CVEC

Réunie le 2 avril, la commission "Vie Etudiante et Campus" a examiné les dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus) lancé en mars dernier. L'ensemble des projets déposés a été déclaré éligible car s'inscrivant dans le cahier des charges défini :

- **développer la vie étudiante** au sein des différents pôles de l'université
- **dynamiser les campus** par des actions transversales
- **associer différents partenaires** (autres établissements, collectivités territoriales, CROUS)

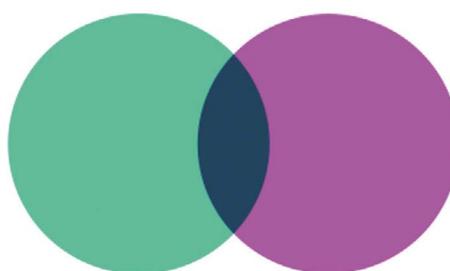
Près de 300 000 € vont ainsi être consacrés cette année à des projets innovants, portés par les services (vie étudiante - mission handicap, vie culturelle et associative, Artois Sport Campus et ASUA, Cap Avenir, Service

de Santé Universitaire) ainsi que les composantes (UFR et IUT) :

- **formation aux gestes de premier secours**
- **organisation de challenges sportifs**
- **actions de sensibilisation en matière de prévention des risques**
- **amélioration de la qualité de vie des étudiants sur les différents sites**

● **découverte des campus, échanges culturels et séjours à l'étranger, etc.**

Soumises à l'approbation du CA du **3 mai prochain**, plus de 30 actions seront ainsi mises en œuvre sur une ou plusieurs années, en partenariat pour certaines avec les Universités de Picardie Jules Verne et du Littoral Côte d'Opale, d'autres bénéficiant du soutien du CROUS.



**CVEC**  
Contribution  
Vie Étudiante  
et de Campus

# Zoom sur le site Artois du Laboratoire Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE) du pôle Béthunois



## Entretien avec Didier DEFER, directeur du Laboratoire depuis 2008

### Le LGCgE a une organisation particulière. Pouvez-vous nous le présenter ?

Le LGCgE a pour particularité d'être un laboratoire régional accueillant des chercheurs des universités d'Artois et de Lille, de l'IMT Lille Douai et d'Yncréa Hauts de France (HEI - ISA) regroupés autour de 3 axes de recherche : Géomatériaux, Géo-Environnement et Habitat et Ville intelligente.

En tout, ce sont presque 200 personnes (81 enseignants chercheurs, 29 personnels administratifs et techniques, 3 post-doc et plus de 80 doctorants) qui poursuivent des recherches pluridisciplinaires pour répondre aux défis de la construction durable, de l'aménagement et de l'écologie.

Porté par l'université d'Artois, le LGCgE est dirigé par Isam Shahrouh de l'université de Lille et chaque centre est dirigé par un directeur de site.

Pour la partie Artois du LGCgE que je dirige, l'activité de recherche et de valorisation est assurée par 35 enseignants-chercheurs, 5 personnels administratifs et techniques et 15 doctorants au sein de la Faculté des Sciences Appliquées et de l'IUT de Béthune. Nos recherches s'inscrivent sur les axes Géomatériaux et Habitat et Ville intelligente.

### Quelles sont les finalités de vos recherches ?

L'essentiel des activités du laboratoire s'inscrit dans le Domaine d'intérêt Majeur «Eco-efficacité énergétique» de l'université d'Artois et nos recherches ont pour but de réduire notre empreinte environnementale dans les domaines de la construction et du génie civil.

Le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) est reconnu pour être le plus gros consommateur d'énergie tous secteurs économiques confondus. Selon l'Ademe, il représente 44% de l'énergie consommée en France (loin devant les transports à 33%) et environ 20% des

émissions de gaz à effet de serre ce qui en fait l'un des domaines clés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique. Concevoir des nouveaux bâtiments économes, utiliser des équipements performants et davantage les énergies renouvelables, limiter l'emploi de la climatisation, éviter de suréquiper les logements en appareils électriques et électroniques, c'est une chose, mais cela ne suffit pas pour traiter le problème des besoins énergétiques du secteur. L'enjeu majeur se situe au niveau des logements anciens puisque le parc immobilier met environ 100 ans pour se renouveler complètement.

Le travail de nos chercheurs s'inscrit totalement dans cet objectif : développement de matériaux à faible énergie grise en préservant les ressources et valorisant les déchets, amélioration des systèmes existants (paroi, fenêtre, isolant...), compréhension du fonctionnement réel des bâtiments et aide à leur pilotage. Bref, trouver des solutions innovantes pour réduire l'empreinte environnementale et les dépenses énergétiques.

### Quelles sont les activités de recherche dans le domaine des géomatériaux ?

Sur le site Artois, 25 personnes travaillent sur cette thématique. Une équipe travaille sur le comportement des matériaux de génie civil, notamment le béton, et leur utilisation dans les ouvrages. En effet, le ciment entrant dans la composition du béton est très énergivore à produire et entraîne un rejet massif de gaz à effet de serre. Ces chercheurs travaillent donc en partenariat avec des industriels pour valoriser des sous-produits industriels et agro-sourcés (comme la sciure de bois) dans l'élaboration de matériaux de construction. Par exemple, un projet Ademe «Graine» en cours vise à incorporer des cendres de centrale biomasse dans des blocs béton.

En lien avec des collègues de l'IMT Lille Douai, d'autres chercheurs ar-

tésiens développent des éco-matériaux ou produits de construction innovants à faible empreinte environnementale. La formulation de matériaux à base de terre est ainsi optimisée pour pouvoir entrer dans un processus de fabrication additive dans le cadre d'un important projet Région/Feder. Un prototype d'imprimante 3D destinée à sa mise en œuvre est d'ailleurs en cours de réalisation.

Enfin, nous avons également dans cet axe une petite équipe qui travaille sur la conception et le développement de biomatériaux et de procédés pour la santé. Sur la base d'un projet régional, elle développe actuellement une technique de fabrication 3D d'un implant osseux personnalisé.

### Parlez-nous de vos activités dans la thématique Habitat et Ville intelligente ?

En ce qui concerne l'habitat, nos recherches sont orientées vers l'étude des composants et techniques contribuant à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, au confort et à la qualité des ambiances intérieures. Dans ce domaine, nous pouvons distinguer 4 thématiques de recherches.

La première concerne le confort acoustique et la qualité de l'air. Nous développons et étudions des matériaux absorbants acoustiques efficaces sur une large bande de fréquence : mousses bio-sourcés pouvant intégrer des aérogels ou encore des métamatériaux. Autre problématique qui concerne particulièrement notre région, nous travaillons sur la qualité de l'air intérieur en nous intéressant notamment au lien entre la pollution extérieure et la pollution intérieure en associant des approches expérimentale et numérique.

L'apparition dans les constructions de nouveaux matériaux isolants agro-sourcés dont les évolutions dans le temps sont mal connues et renforcent le besoin de travaux de recherche. Les approches sont à la fois théoriques et expérimentales (en laboratoire et *in situ*), et s'appuient sur des projets de recherche avec l'Ademe sur la durabilité des matériaux bio-sourcés ou des partenariats régionaux sur la réhabilitation de logements miniers à partir de produits bio-sourcés. Les matériaux structurels naturels sont également étudiés, en partenariat avec le CTMNC (Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction). Ce qui fait une des originalités de l'équipe, c'est qu'elle a développé des méthodes de caractérisation thermiques *in situ* de ces matériaux et de parois de bâtiment. En complément de cet axe, nous avons développé une approche de contrôle non destructif par l'utilisation de méthodes d'auscultation par thermographie infra-rouge et sollicitations micro-ondes applicables sur bâtiments ou ouvrages de génie civil.



Laboratoire  
Génie Civil  
et géo-Environnement  
Lille Nord de France

[www.lgcge.fr](http://www.lgcge.fr)

Un autre domaine innovant et porteur d'avenir est le développement de matériaux permettant le stockage de l'énergie calorifique. Il s'agit des matériaux à changement de phase (MCP) qui permettent notamment d'optimiser l'exploitation des apports solaires. Actuellement, dans le cadre d'un projet ANR, nous travaillons avec d'autres laboratoires de recherche et des industriels sur le développement de matériaux (enduit, textile...) et applications (murs, planchers, plafonds...) intégrant des MCP. Notre équipe s'intéresse à créer des méthodes d'identification et des modèles numériques capables de restituer le comportement thermique de ces matériaux en conditions réelles d'utilisation.

Enfin, nous travaillons également sur l'étude des transferts dans les composants bio-climatiques pour les bâtiments notamment les fenêtres pariéto-dynamiques et les murs solaires composites. D'ailleurs, ces recherches réalisées dans le cadre d'un projet Interreg ont permis l'industrialisation des fenêtres et leur mise en œuvre par un bailleur social.

Dans le contexte d'une nécessaire réduction des consommations énergétiques, la thématique « ville et bâtiment intelligents » s'est développée au sein du laboratoire au travers de nombreux partenariats avec différents gestionnaires de bâtiments (logement et activité tertiaires) soucieux d'optimiser les coûts liés à la consommation de leur patrimoine. Les principales difficultés sont liées à la mise en œuvre de l'instrumentation (nature des capteurs, caractère intrusif, type de mesures...) et au traitement de données massives rendant complexe l'analyse et le traitement de l'information. Dans le cadre du projet CPER « SunRise » et des partenariats avec des collectivités territoriales (Département du Pas de Calais sur la gestion des consommations des collèges et avec la CABBALR sur la gestion d'une pépinière d'entreprise), des méthodes sont développées afin de détecter des anomalies de fonctionnement et de réduire ainsi les consommations.



## La Formation Continue à l'Université d'Artois (FCU Artois)

Depuis 25 ans, la FCU Artois accueille et accompagne tout adulte souhaitant reprendre une formation (diplômante ou non) ou valider ses acquis. Elle répond également aux besoins des entreprises en proposant des formations sur mesure dans l'industrie comme dans les services (logistique, informatique, commerce, RH, etc.). En étroite collaboration avec les laboratoires de recherche, les UFR, les entreprises, les branches professionnelles, le Conseil Régional et autres financeurs, les missions de la FCU consistent à :

- accompagner le public dans sa démarche de reprise d'études
- développer l'alternance
- concevoir des Diplômes Universitaires (DU) attestant des compétences spécifiques de haut niveau
- permettre l'accès à l'enseignement universitaire pour les non bacheliers (DAEU)
- valider les acquis
- réaliser des bilans de compétences
- améliorer la compétitivité des entreprises en proposant des formations adaptées à leurs besoins

### Quelques Chiffres

- ▶ **+ de 3000** inscrits au titre de la Formation Continue
- ▶ **+ de 850** contrats en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- ▶ **95%** de stagiaires satisfaits de leur formation
- ▶ **+ de 3,3** millions d'euros de chiffre d'affaires
- ▶ **+ de 380** diplômés (dont 71 diplômés par le biais de la VAE)



L'équipe de la FCU Artois

# La réforme de la formation professionnelle : enjeux et impacts

Adoptée le 5 septembre 2018, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » modifie en profondeur le système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Si certaines de ses dispositions sont d'application immédiate, d'autres n'entreront en vigueur qu'en 2020, voire 2021.



©Freepik

## Points clés principaux de la réforme :

- Un système de gouvernance repensé
- Une révision de l'apprentissage
- Une monétarisation du Compte Personnel de Formation (CPF)
- Une réaffirmation de l'évolution vers les parcours hybrides.

## Les nouveaux acteurs de la formation :

**France Compétences** : c'est une institution nationale publique, créée en janvier 2019, et chargée de la régulation de la qualité et du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

**Les OPérateurs de COmpétences (OPCO)** : Agréés au 1<sup>er</sup> avril 2019, ils ont pour mission de financer l'alternance, apporter un appui technique aux branches professionnelles ou encore accompagner les TPE/PME pour définir leurs besoins de formation.

**L'URSAFF** qui deviendra, en 2021, le collecteur des cotisations entreprises en lieu et place des OPCA qui disparaissent.

**La Caisse des Dépôts et Consignations** qui va gérer, en 2020, les fonds dédiés au CPF puisque monétarisé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et va mettre en place une application mobile pour informer, comparer, évaluer, s'inscrire à une formation et payer directement les organismes de formation.

Cette réforme va bouleverser le domaine de l'alternance et, plus particulièrement, le volet **apprentissage**. Elle va libérer le marché (suppression de la tutelle des régions, les CFA peuvent devenir des organismes de formation, les organismes de formation peuvent créer leur propre CFA), l'objectif étant d'augmenter le nombre de bénéficiaires de contrat d'apprentissage en optimisant les financements et en s'adaptant aux besoins des entreprises. Ainsi, l'âge limite d'entrée dans l'apprentissage passera de 30 ans au lieu de 26 ans et la durée minimale du contrat sera de 6 mois. Elle modifie, par ailleurs, les règles de financement du contrat (contribution unique formation professionnelle et apprentissage, mise en place du financement au contrat selon un niveau de prise en charge défini par les branches, sous contrôle de France Compétences) et étend à l'apprentissage le périmètre des obligations qualité.

Quant au **CPF**, il a pour objectif de rendre les salariés acteurs de leur projet professionnel et de faciliter leurs démarches pour choisir et suivre une formation. Le CPF sera crédité en euros et non plus en heures et permettra de cumuler 500 € par an. Cette somme pourra être utilisée librement pour suivre une formation présente dans un catalogue spécifique.

« Les organismes de formation vont passer du « B to B » (d'un rapport de professionnel à professionnel) à un rapport « B to C » (à un rapport direct au consommateur), ce qui les obligera à séduire les stagiaires un par un, dans un contexte de plus en plus concurren-

tiel » dicit Karine Charbonnier, Vice-présidente du Conseil Régional Hauts-de-France, déléguée à la formation et aux relations avec les entreprises.

Enfin, dans l'objectif de « développer des modalités pratiques d'accès à la formation, de pédagogie active, plus souples et plus adaptées à la rapidité des évolutions du marché du travail et donc des besoins en compétences » des individus, la définition de l'action de formation et ses conditions de réalisation sont assouplies. L'action de formation se définit désormais comme un processus pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. Elle peut être réalisée tout ou partie à distance ou en situation de travail. Elle peut être sanctionnée par une certification professionnelle ou par l'acquisition de blocs de compétences. Les actions doivent ainsi concourir au développement des compétences et se caractérisent par des actions de formation, bilans de compétences, VAE ou actions d'apprentissage.

C'est dans ce nouveau contexte en pleine mutation que la FCU Artois renforce son positionnement sur l'approche par compétences et sur l'enseignement à distance et expérimente la mise en place de parcours hybrides (parcours de formation individualisé dans le cadre du LMD<sup>1</sup> et VAE partielle en parallèle) tout en réfléchissant activement à la mise en œuvre de certificats universitaires (briques élémentaires extraites du LMD et validant des compétences).

<sup>1</sup>Licence-Master-Doctorat

# Des prestations de qualité

En juin 2015, un décret<sup>1</sup> relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue est publié. Il a pour objet de préciser les critères que doivent prendre en compte les différents financeurs d'actions de formation professionnelle continue (État, régions, Pôle emploi, Agefiph, etc.) afin de s'assurer de la capacité du prestataire de formation à dispenser une formation de qualité.



Pour répondre à cette exigence, la FCU Artois s'est engagée dès septembre 2017 dans une démarche d'obtention de la certification de services FCU proposée par BUREAU VERITAS. Elle a obtenu cette certification à l'issue d'un long travail collectif et d'un audit garantissant le respect des 6 engagements du référentiel :

- informer, accueillir, orienter et accompagner un candidat
- entretenir le lien après la prestation
- s'appuyer sur des personnels compétents et des moyens performants
- accompagner les responsables de formation et les intervenants dans le cadre de leurs prestations
- proposer des prestations adaptées aux partenaires
- améliorer en continu la prestation



Remise officielle de la certification de services par Alain Gonzalez, Président du réseau national de la FCU, en décembre 2017

Cette certification permet ainsi à la FCU Artois d'apporter la preuve de la qualité de ses prestations et de confirmer la démarche d'amélioration continue dans laquelle elle est inscrite. Délivrée pour 3 ans, elle a été maintenue le 18 janvier 2019, à l'issue des 3 jours d'audit de suivi à 18 mois.

## L'approche par compétences au cœur des préoccupations de la FCU Artois : L'exemple du DAEU

La FCU Artois travaille à rendre le DAEU<sup>1</sup> plus innovant et attractif grâce à l'approche par compétences : DAEU accessible en milieu pénitentiaire, Parcours « Autonomie, Culture, Citoyenneté, Travail » ou encore passage du DAEU en un an qui place l'apprenant au cœur du dispositif et le rend acteur de sa formation (via la découverte des services de l'université, la pratique du sport, la définition d'un projet professionnel, le développement de compétences attitudeles et professionnelles).

Cette démarche d'approche par compétences initiée depuis un an et demi consiste à repenser le programme du DAEU en partant des compétences attendues en fin de formation pour les diplômés. Pour cela, un important travail est mené par l'équipe pédagogique et la chargée d'ingénierie de formation pour aboutir à la définition d'un référentiel de compétences propre au DAEU, ainsi qu'au choix d'activités pédagogiques et d'évaluations adaptées. La formation n'est alors plus une juxtaposition d'enseignements mais permet de faire un lien entre ces derniers et de rendre l'apprenant acteur de sa formation et

de sa réussite, notamment en identifiant ce que le diplôme va lui apporter concrètement.

La FCU Artois est accompagnée dans ce travail par le SUP'Artois (Service Universitaire de Pédagogie de l'université), ainsi que par des spécialistes de l'approche par compétences reconnus au niveau national (coordinatrice nationale du Réseau National des Approches Programmes et compétences du Supérieur - RénAPS'up -) et international (membres de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire).

Les premiers travaux initiés ont d'ailleurs été reconnus par l'attribution du label « innovation pédagogique » de l'université en 2017 puis par l'attribution du label « Euralens » en 2018.

Ils devraient également faire l'objet d'une communication lors du colloque de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire en mai 2020 à Québec.

### Du DAEU aux formations LMD

Depuis peu, la FCU Artois travaille également

et en lien avec les équipes pédagogiques à la décomposition des formations LMD en blocs de compétences, de façon à pouvoir répondre à la demande d'individualisation des parcours induite par les réformes successives de la formation professionnelle et réaffirmée par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. L'objectif de ce travail est de répondre, tant aux besoins des individus de pouvoir se perfectionner ou évoluer professionnellement en tenant compte de leurs parcours et acquis antérieurs, que des besoins des entreprises de formations courtes et spécialisées. La modularisation des formations doit également permettre une éligibilité facilitée au CPF et la mise en place de parcours mixtes (reprise d'études et VAE partielle).

Le travail de la FCU est en adéquation avec les réflexions de l'Université d'Artois concernant l'organisation de ses Licences en blocs de compétences.

<sup>1</sup>Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires  
Arrêté du 3 août 1994

# La FCU Artois au plus près des besoins des entreprises

Les réformes successives de la formation professionnelle (dont la dernière date du 5 septembre 2018) font prendre conscience et imposent aux territoires et aux DRH d'entretenir et de développer les compétences de leurs salariés. Dans ce contexte, les entreprises se tournent de plus en plus vers les services proposés par la FCU Artois.

## Réunions d'information ou forums au sein des entreprises

Dans ce cadre, la FCU Artois organise des réunions d'information ou des forums durant lesquels elle présente les différents dispositifs accessibles aux salariés : retour en formation, VAE, bilan de compétences, etc. Se sont ainsi tenus : un forum au siège des Voies Navigables de France (VNF) en avril 2018, une réunion d'information sur la VAE chez Arc France en novembre 2018 et, en février 2019, un forum chez Herta.

## VAE collectives

La FCU Artois a mis en place des VAE collectives avec le Crédit Agricole Nord-de-France ou encore avec Auchan. Celles-ci permettent aux entreprises de faire valider et reconnaître les compétences de leurs salariés et représentent un outil efficace dans une optique de GPEC<sup>1</sup>. Dans le cadre de la collaboration avec le Crédit Agricole Nord-de-France, une deuxième vague de VAE collectives est actuellement menée, ce qui devrait permettre à 14 salariés de valider un Bac +5.

## Formations sur mesure

La FCU Artois répond également aux besoins des entreprises en créant des formations sur mesure. Des échanges sont alors nécessaires pour définir au mieux le besoin et la réponse à y apporter. Dans ce cadre, la FCU Artois forme chaque année des professionnels en activité sur des thématiques variées telles l'anglais, le français langue étrangère, la logistique hospitalière, la santé ou encore le bien-être du sportif.



Forum dans les locaux des VNF

<sup>1</sup>Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences



Forum dans les locaux d'Herta

# Réflexion partagée sur les parcours hybrides (Artois, ULCO<sup>1</sup>, UPJV<sup>2</sup>)

Le Décret du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet des recommandations concernant des formations complémentaires. Il est dorénavant possible dès le début d'un parcours d'identifier les compétences maîtrisées du candidat en lien avec un diplôme, mais également les besoins de formation nécessaires au regard de son projet. Un parcours de formation peut ainsi être engagé en parallèle de l'accompagnement VAE.

Pour cela, les universités d'Artois, du Littoral Côte d'Opale et de Picardie Jules Verne ont mené une réflexion commune qui a permis de définir une méthodologie partagée. L'Université d'Artois s'est lancée à la rentrée 2018 dans la mise en œuvre de ces nouveaux parcours.

<sup>1</sup>Université du Littoral Côte d'Opale <sup>2</sup>Université de Picardie Jules Verne

## L'exemple d'une expérience en cours dans le cadre du Master « Marketing Vente, parcours Commerce et Merchandising »



### Hatidza Sudic

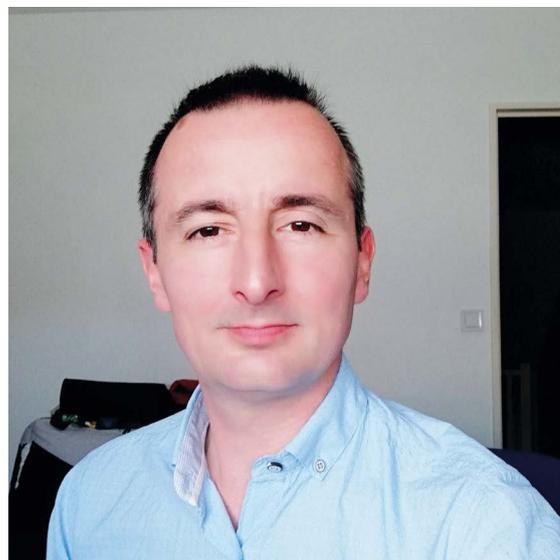
**Responsable du Pôle  
Accompagnement des Carrières  
(PAC) de la FCU Artois**

« La FCU Artois propose dorénavant une nouvelle forme d'individualisation de parcours grâce à une formule sur-mesure qui combine VAE, et retour en formation. Suite à un entretien approfondi avec le candidat lors du montage de son projet, nous déterminons les compétences qu'il possède et qui peuvent être validées en VAE mais également les compétences manquantes qu'il faudra acquérir via un retour en formation. La VAE favorise la prise de conscience des compétences que l'on possède, elle permet de les valider en réalisant un travail introspectif et pour les compléter un retour en formation peut être mis en place. »

### Jérôme Longuépée

**Responsable pédagogique du Master**

« Monsieur Parisseaux a entamé un parcours hybride en master Marketing Vente à la rentrée 2018. Lors d'un entretien préalable, nous avons identifié les compétences déjà acquises par le candidat. En tant que chef de produits dans plusieurs segments, nous avons suggéré au candidat de suivre des modules liés au merchandising ainsi qu'en communication et omnicanalité, de manière à élargir sa palette de compétences. Peu après son intégration au sein du Master, Monsieur Parisseaux s'est vu proposer différentes opportunités de carrière. »



### Éric Parisseaux

**Acheteur fruits et légumes  
devenu Directeur commercial  
Export grâce à ce parcours  
- Candidat**

« Je ne regrette aucunement d'avoir fait le choix du parcours hybride. Après 18 années d'expérience dans la grande distribution et dans le milieu des achats de produits frais, je n'avais pas la prétention de connaître tout sur tout. J'ai trouvé cette formule particulièrement intéressante et surtout véritablement adaptée à mes attentes. D'une part, la VAE me permet de faire un point sur mon parcours professionnel, d'apprendre à le décrire de façon explicite, et de faire reconnaître les compétences acquises lors de mes expériences professionnelles. D'autre part, le suivi de certains modules du Master 1 et 2 me donne la possibilité d'acquérir les compétences qui me faisaient défaut. De plus, par rapport à une VAE classique, les nombreux échanges que j'ai pu avoir, et que j'ai encore, avec les différents intervenants et étudiants, ont transformé ma vision du monde professionnel. Cela m'a permis d'actualiser mes connaissances, d'avoir des points de vue divers et modernes sur de nombreux domaines d'activité, et donc d'évoluer. Ainsi, je le conseillerai sans hésiter à toute personne désirant suivre ce genre de cursus et voulant l'utiliser comme un tremplin pour la suite de sa carrière. »

# Les étudiants du Master 2 BDEE ont participé au SOLAR DECATHLON EUROPE 2019

Dans le cadre de leur projet de fin d'études, les étudiants du Master Génie Civil « Bâtiment Durable Efficacité Energétique » (BDEE) sont impliqués dans les travaux de l'équipe française qui participe au « Solar Decathlon Europe 2019 ». Créé en 2002 par le Département d'État américain à l'Energie, le Solar Decathlon est une compétition universitaire internationale qui réunit des universités et des Grandes Écoles du monde entier autour d'un défi : celui de concevoir et de réaliser un habitat à l'échelle 1, fonctionnel, et utilisant le soleil comme seule source d'énergie. La compétition internationale du SDE 2019 verra se confronter les projets de 16 équipes européennes.

En collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de paysages de Lille, ainsi qu'avec les Compagnons du Devoir et du Tour de France et d'autres écoles et universités régionales, les étudiants du Master BDEE ont réalisé des travaux techniques et scientifiques sur la conception bioclimatique, la ventilation et les performances énergétiques du prototype qui sera construit à Szenyendre (Hongrie) en juillet 2019.

Les travaux se sont déroulés dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'association « Habiter 2030 ». En effet, par extension, le projet des étudiants s'est porté sur la problématique et le défi de la rénovation énergétique de la maison dite « de 1930 » dont il existe des centaines de milliers d'exemplaires dans notre région et ses pays frontaliers.

## Il s'agissait :

- de mettre en œuvre l'interdisciplinarité
- d'étendre la conception de projet au-delà des limites traditionnelles
- de rapprocher les acteurs de l'aménagement et de la construction des étudiants et des enseignants dans une mise en situation à l'échelle 1
- de travailler dans le cadre de la réhabilitation de maisons de ville devenues autonomes en énergie, techniquement avancées, attractives et éco-responsables.

Les résultats du projet ont été présentés à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL) de Villeneuve d'Ascq en décembre 2018 et à la Faculté des Sciences Appliquées (FSA) de Béthune en 2019, devant des professionnels de l'habitat, des enseignants et des étudiants des 14 écoles partenaires.

Les dossiers préparés dans le cadre du projet de fin d'études font maintenant partie intégrante des livrables de l'équipe pour le concours.

Bravo à Ali, Antoine, Rodrigue, Théo, Louis, Tassadit, Hayat, Julie et Charles pour leur investissement passionné dans le projet ! Merci aux différents encadrants, enseignants et professionnels pour leur soutien.

Le prototype est actuellement en cours de montage sur le site de Fives-Cail à Lille. Il sera démonté et assemblé à nouveau sur site en Hongrie en juillet prochain. Enfin, à l'issue du concours, il sera rapatrié en région et présenté comme un démonstrateur.

**Stéphane Lassue**

Responsable du Master GC BDEE  
(en alternance - rentrée 2019)  
stephane.lassue@univ-artois.fr



## Une étudiante en Master DTAE a reçu le prix d'Excellence de l'Université Mohammed V de Rabat

C'est lors de la cérémonie officielle de remise des Prix d'Excellence de l'Université Mohammed V de Rabat, le 14 février 2019, qu'a été récompensée Élodie Cohez, étudiante récemment "double diplômée".



Après l'obtention d'une Licence de Géographie à l'UFR Histoire Géographie Patrimoine, Élodie Cohez a poursuivi son cursus en double diplôme, dans le cadre du Master DTAE<sup>1</sup> (Université d'Artois). Cette formation permet à ses étudiants, ainsi qu'à ceux du Master Gouvernance Développement de Rabat (Université Mohammed V), de suivre une année d'étude dans la formation partenaire et d'obtenir les deux diplômes.

La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Saaid Amzazi, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de M. Khalid Samadi, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Étaient présents également pour saluer les excellents résultats et le mérite des lauréats : M. Mohamed El Ghachi, Mme Ilhame Barrada respectivement Président et Vice-Présidente chargée des affaires pédagogiques de l'Université Mohammed V ; M. Ismail Kassou Vice-Président chargé de la Recherche scientifique et de la Coopération internationale de l'UM5 Rabat ; M. Jamal Eddine El Hani, Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'UM5 – Rabat.

Les coordinateurs du double diplôme, les responsables de formations voient dans cette belle réussite le fruit des efforts consentis au montage du projet de formation qu'est la co-diplômation internationale et saluent le travail, ainsi que le beau parcours d'Élodie.

<sup>1</sup>Développement des Territoires Aménagement et Environnement

## Deux films du Master Expographie-Muséographie primés au concours Musées(em)portables

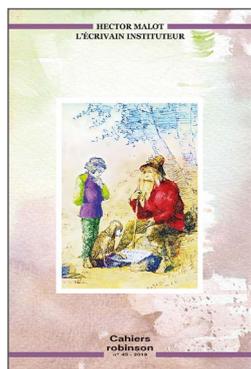
Lors de la remise des prix du concours Musées(em)portables qui s'est tenue à la Cité de la mode à Paris ce mercredi 23 janvier 2019, six étudiantes du Master MEM "Expographie-Muséographie" ont été récompensées pour la réalisation de court-métrages de fiction tournés au Musée des beaux-arts d'Arras.

Cette année, les étudiants du MEM ont réalisé 6 films et ont accompagné 14 groupes de collégiens, lycéens, étudiants ou adultes pour la réalisation de 50 films dans 14 musées des Hauts-de-France et de Belgique. Tous ces films s'approprient le musée avec humour, poésie en libérant l'imaginaire et parfois en réinventant les usages du lieu.

Les deux films primés par les étudiantes du MEM sont **La Belle Hélène** - 1<sup>er</sup> prix décerné par Museumexperts et prix spécial de l'Association des Conservateurs des Collections publiques de France - et **MBA Hotel** - 3<sup>e</sup> prix-.



# Publications des enseignants-chercheurs



**Hector Malot, l'écrivain instituteur (n° 45)**  
Christa et Jean-Paul Delahaye (éd.)  
Collection Revue Cahiers Robinson

Hector Malot peut être considéré comme le premier romancier véritablement « naturaliste » avant de se tourner vers une littérature plus facile mais fortement engagée, notamment en faveur de la République et de l'école laïque. C'est cet engagement qui est étudié ici, dans l'œuvre mais aussi dans la vie familiale. Des documents inédits témoignent notamment de cette instruction à la maison.

Ce numéro présente d'autres inédits, des textes inattendus du poète oulipien Jean Queval, qui avait déjà perçu cette dimension d'un écrivain adepte entre autres de la « leçon de choses ».



**L'ange Gabriel, interprète et messager (n° 28)**  
Jean-Marc Vercruyse (éd.)  
Collection Graphè

L'ange est par étymologie un messager. Il assume le rôle de médiateur entre le monde céleste et celui des hommes. Les anges sont dits nombreux dans les Écritures mais rares ceux qui portent un nom. Parmi eux, Gabriel (« Homme de Dieu » ou « Dieu s'est montré fort ») apparaît d'abord comme un interprète dans l'Ancien Testament. Il explique à Daniel ses visions et révèle les secrets divins (Dn 8,15-26 ; 9,21-27). Dans les Évangiles, il apprend au prêtre Zacharie qu'Élisabeth, son épouse, donnera naissance à un fils dont le nom sera Jean (Lc 1,11-20). Puis il annonce à Marie qu'elle sera la mère de Jésus (Lc 1,26-28). Plus tard, au sein d'une subtile hiérarchie que l'on doit

à Denis l'Aréopagite, Gabriel sera compté parmi les archanges au même titre que Michel et Raphaël.

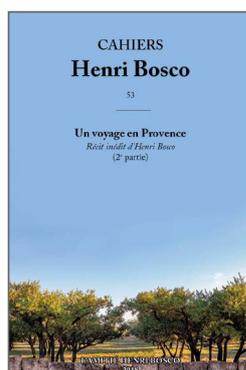
Le vingt-huitième volume de la collection Graphè examine l'évolution de la figure de Gabriel à travers la littérature et les arts. Une première étude retrace les origines bibliques de l'ange à partir de l'épisode de l'Annonciation. Puis sont déroulées les grandes étapes de la réception, du Moyen Âge jusqu'à l'époque moderne, avec, en filigrane, une réflexion sur le rapport entre texte et image. Peinture, musique, sculpture, théâtre, roman et poésie sont à tour à tour abordés pour offrir un large panorama de la place de l'ange Gabriel dans la culture occidentale.



**La laïcité, une passion française ? Perspectives croisées**  
Ismail Ferhat et Bruno Poucet (éd.)  
Collection Études des faits religieux

La laïcité est-elle une spécificité irréductible du « modèle politique français » (Pierre Rosanvallon) ? Ne peut-on pas confronter le modèle français à d'autres modèles nationaux, et notamment aux formes de relation entre État et Églises adoptés par certains pays de culture latine (Amérique latine, péninsule ibérique) où les conflits ont été historiquement nombreux ? De même, il peut être évoqué l'Afrique de l'Ouest francophone, qui est marquée par le paradoxe d'une stricte laïcité publique et d'une forte religiosité populaire.

À partir de ces trois situations culturellement, géographiquement et politiquement différentes, la notion de laïcité telle qu'elle est pratiquée en France sera interrogée dans une perspective comparatiste. Est-elle un principe transnational et « exportable » ? Quels compromis entre celle-ci et les réalités locales ont été élaborés ? Cette tension entre idéal universaliste et la nécessité de composer avec des systèmes éducatifs différents – et changeants – sera au cœur de ce volume. Cet ouvrage a été dirigé par Ismail Ferhat (maître de conférences en sciences de l'éducation) et Bruno Poucet (professeur en sciences de l'éducation). Tous deux enseignent l'histoire de l'éducation à l'Université de Picardie Jules Verne et sont membres du Centre amiénois de recherche en éducation et formation (CAREF).



**Un voyage en Provence (Partie 2)**  
Christian Morzewski (éd.)  
Collection Revue «Cahiers Henri Bosco»

La publication du grand récit inédit de Bosco, « Un voyage en Provence » (1962) prend fin dans ce numéro des Cahiers Henri Bosco, emmenant les personnages au terme de leur pèlerinage dans les hauts lieux de la Provence profonde chère au cœur de l'écrivain : après Avignon, Arles et la Camargue, l'itinéraire initiatique s'achève en Luberon.

Au sommaire du cahier critique de ce volume, on trouvera le témoignage par Joyce Zonana de son expérience de traductrice de Malicroix pour le public américain, ainsi que deux études originales sur le thème de « l'enfant unique » dans l'œuvre de Bosco (Françoise Jean), et sur « le flambeau des Malicroix » (Fabienne Langoureau-Morel). Enfin, en hommage à l'auteur du Mas Théotime, Monique Baréa trace un portrait tout en sensibilité de l'écrivain, et de l'homme.

La rubrique bibliophilique tenue par Hervé Signore présente cette fois Le Sanglier illustré par Pierre Ambrogiani, et la bibliographie actualisée des études bosquiennes est établie par Arnaud Dhermy en fin de volume.

L'ouvrage est coordonné et dirigé par Christian Morzewski, Professeur à l'Université d'Artois et rédacteur en chef des Cahiers Henri Bosco.



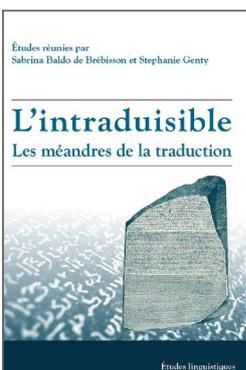
**Deux siècles de caricatures politiques et parlementaires**  
Pierre Allorant, Alexandre Borrell et Jean Garrigues (éd.)  
Collection Histoire

La caricature de presse tourne en ridicule les travers des puissants, singulièrement des gouvernants et des parlementaires. Mais on sait désormais, depuis la tragédie de Charlie Hebdo, que ce sont les dessinateurs qui peuvent en mourir, et la liberté de la presse en être meurtrie.

Cet ouvrage, abondamment illustré, étudie l'évolution du rôle et des formes de la caricature politique et parlementaire en France de Louis XVIII à François Mitterrand, avec un utile détour comparatiste du côté de l'Italie.

Des spécialistes reconnus du dessin de presse et de l'histoire politique contemporaine analysent l'histoire des dessins à charge de Daumier à Piem, en passant par les combats des caricaturistes lors de l'Affaire Dreyfus (Forain, Caran d'Ache) et par Sennep, le « Daumier du Palais Bourbon » sous les deux Républiques dominées par les débats parlementaires.

À travers cet éclairage, c'est toute l'histoire des usages de la scène parlementaire et des joutes des leaders et des familles politiques qui est revisitée. Un tableau politique se dessine, articulant étroitement l'éloquence de la tribune et le trait du dessinateur de presse, le poids des mots du représentant de la nation et le choc de sa représentation.



**L'intraduisible : les méandres de la traduction**  
Sabrina Baldo de Brébisson et Stephanie Genty (éd.)  
Collection Études linguistiques

Cet ouvrage explore la traduction en Espagne de la littérature maghrébine de langue française, ainsi que ses contextes de réception et de diffusion. Partant du principe que le texte traduit n'est pas isolé, l'accent est mis sur les facteurs influents de l'institution littéraire, tels que l'édition, la diffusion, la critique.

Dans un contexte postcolonial, la diffusion d'un texte, dans sa version traduite, concerne autant la culture d'origine du texte de départ que la culture réceptrice du texte d'arrivée. Pour situer le texte traduit dans la culture réceptrice, étudier sa diffusion et sa réception et comprendre l'im-

act qu'il peut avoir sur le lecteur cible, l'auteur étudie le milieu d'origine des textes maghrébins de langue française, c'est-à-dire le contexte linguistique et littéraire maghrébin, ainsi que les milieux auxquels appartient le texte littéraire de départ. Pour avoir une idée précise des procédés traductifs utilisés dans la traduction de la littérature maghrébine de langue française et de la place qu'elle occupe aujourd'hui dans le champ littéraire espagnol, deux romans maghrébins de langue française sont analysés : Les yeux baissés de Tahar Ben Jelloun et L'amour, la fantasia d'Assia Djebar.

# UNIVERSITÉ D'ARTOIS

## Une recherche centrée sur 4 grands Domaines d'Intérêt Majeur

### Éco-efficacité énergétique

Contact : [jphilippe.lecointe@univ-artois.fr](mailto:jphilippe.lecointe@univ-artois.fr)



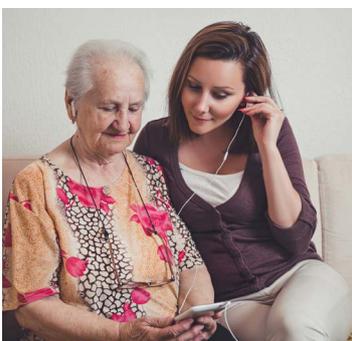
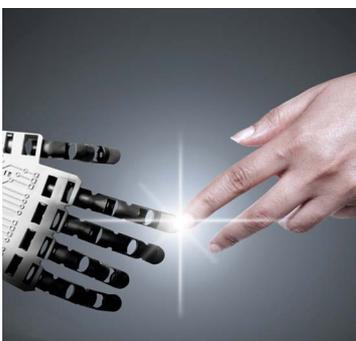
### Patrimoines, territoires et transculturalités

Contact : [agaille.weber@univ-artois.fr](mailto:agaille.weber@univ-artois.fr)



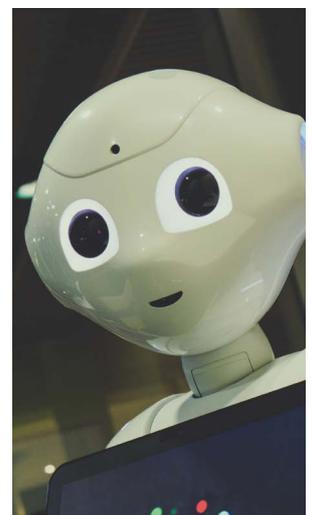
### Lien social et vulnérabilité

Contact : [williams.nuytens@univ-artois.fr](mailto:williams.nuytens@univ-artois.fr)



### Intelligence artificielle

Contact : [christophe.lecoutre@univ-artois.fr](mailto:christophe.lecoutre@univ-artois.fr)



UNIVERSITÉ D'ARTOIS